

Élections générales aux conseils centraux (personnels)

[Accueil](#) > [Élections](#)

Arrêté de nomination de l'administrateur provisoire de l'Université de Picardie Jules Verne

[Arrêté de nomination de l'administrateur provisoire de l'Université de Picardie Jules Verne](#)

Le **mardi 8 octobre 2024** prochain aura lieu les élections universitaires aux conseils centraux de l'université : le CA (Conseil d'administration), le CAc (Conseil académique). Ces élections permettront de renouveler les membres vous représentant au sein de ces conseils. Les personnels (BIATSS, enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs) sont appelés à élire leurs représentants aux conseils centraux de l'UPJV (1 vote pour le Conseil d'Administration, 1 vote pour la Commission de la Recherche et 1 vote pour la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire).

Pour vous informer sur l'organisation et les conseils centraux de l'université pour pouvez visiter la [page dédiée aux rôles de ses instances](#).

Important: n'oubliez pas de **vous munir d'une pièce d'identité ou de votre carte professionnelle**

L'affichage des candidatures et professions de foi aura lieu le 26 septembre 2024.

Les listes de candidature peuvent être déposées jusqu'au 23 septembre 2024.

[Arrêté 2024-727 portant proclamation des résultats des élections aux conseils centraux](#)

[Arrêté 2024-919 Calendrier relatif à l'élection du président de l'UPJV](#)

[Arrêté 2025-54 Prolongation du délai de dépôt de candidatures à la Présidence de l'Université de Picardie Jules verne](#)

L'affichage des candidatures et professions de foi aura lieu le 26 septembre 2024.

Les listes de candidature peuvent être déposées jusqu'au 23 septembre 2024.

[Dossiers de candidatures](#)

[Liste des candidats](#)

[Professions de foi](#)

Pour le CR et la CFVU :

[Appel à candidature personnalités extérieures \(CR et CFVU\)](#)

[Formulaire de candidature \(CR et CFVU\)](#)

Le formulaire dûment complété, ainsi que les pièces demandées devront parvenir avant le 18 décembre 2024, à 12h à l'adresse elections@u-picardie.fr.

Pour le CA :

[Appel à candidature personnalités extérieures \(CA\)](#)

[Formulaire de candidature \(CA\)](#)

Le formulaire dûment complété, ainsi que les pièces demandées devront parvenir avant le 07 novembre 2024, à 12h à l'adresse elections@u-picardie.fr.

[Formulaire de demande d'inscription ou rectification sur les listes](#)

[Les listes électorales](#)

Les bureaux de vote et les personnels concernés sont les suivants (pour mémoire, s'agissant des personnels enseignants, le secteur dans lequel vous votez est déterminé par rapport à votre composante d'affectation et non par rapport à votre discipline (conf article 67 des [statuts généraux de l'UPJV](#)) :

AMIENS

IUT Amiens - salle du conseil : IUT Amiens / Médecine préventive / BU IUT
Pôle Citadelle - salle F 113 : UFR SHSP (sauf psycho) / INSPE Amiens / UFR lettres / UFR langues et cultures étrangères/ UFR histoire-géographie / DVEC / SEL Citadelle / ED SHS / Maison des Langues / BU Citadelle / S2C / Plateforme Humanités Numériques
Pôle OFRE - hall d'accueil : DOIP / DFIP
Campus du Thil - salle D020 : UFR médecine / UFR Pharmacie / UFR odontologie / UFR SHSP (département de psycho) / BU santé / SEL Campus / Agence comptable / DCP / P2I / Bâtiment de la Présidence / SSE / Plateformes (Platann - ICAP - Agro-alimentaire - IRM) / CURS
Pôle Sport - salle Isabelle Mora : UFR Staps / SUAPS / SEL Sport
Pôle Cathédrale - salle 313 (3ème étage) : UFR droit-sciences politiques / UFR économie et gestion / IPAG / IAE / SEL PUC / BU / DRI
Pôle Sciences - salle Sophie Germain : UFR sciences / SEL Saint-Leu / DISI / ED STS / Plateformes (Analytique - CRRBM - Matrics - Microscopie électronique) / EIJV
Pôle Arts - salle de réunion F. Coblence (2ème étage) : URF arts / BU Teinturerie

BEAUVAIS

Antenne universitaire - salle 102 : antenne universitaire de Beauvais / IUT campus de Beauvais / BU
IUT Beauvais / BU campus de Beauvais
INSPE - salle B022 : INSPE Beauvais / BU INSPE

CREIL

IUT - salle des devoirs/hall d'entrée : IUT campus de Creil / BU IUT Creil

SAINT-QUENTIN

Campus universitaire - salle D105 : IUT campus de Saint-Quentin / INSSET / SEL / BU / EIJV

LAON

IUT - salle 302 : IUT campus de Laon / INSPE Laon / BU

CUFFIES-SOISSONS

IUT - salle 2107 : IUT campus de Cuffies / antenne STAPS / BU

Demandes de procurations

Tout électeur empêché de voter personnellement (le mandant) peut donner procuration à un autre électeur (le mandataire) inscrit sur la même liste électorale (même collège, même secteur, même bureau de vote).

[Faire une demande de procuration](#)

CONTACTS

Pour toute question d'ordre général :

Direction des Affaires Générales Institutionnelles et Juridiques (DAGIJ)

Présidence, 1er étage

03 22 82 73 02 / 03 22 82 72 06 (aux horaires d'ouverture du service)

elections@u-picardie.fr